



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Première session du Dialogue international sur la migration 2021
Accélérer l'action intégrée en faveur du développement durable : migration, environnement et changement climatique

25-27 mai 2021

--

Résumé des conclusions

La première session du Dialogue international sur la migration (IDM) 2021 de l'OIM, organisée du 25 au 27 mai sur le thème « Accélérer l'action intégrée en faveur du développement durable : migration, environnement et changement climatique », s'est exceptionnellement tenue en ligne en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions de voyage associées.

L'édition de cette année marque le 20^e anniversaire de l'IDM et le 70^e anniversaire de l'OIM. Devant l'évolution des défis que pose la migration, l'IDM continue d'offrir aux États Membres de l'OIM, aux observateurs, aux organisations intergouvernementales partenaires et aux parties prenantes non gouvernementales une enceinte clé de dialogue stratégique à l'échelle mondiale sur un large éventail de questions migratoires pressantes. Dix ans après la première session de l'IDM consacrée aux nouvelles articulations entre migration, environnement et changement climatique, en 2011, l'OIM a replacé ce sujet crucial à l'ordre du jour dans un contexte d'urgence politique croissante, et à la lumière des incidences profondes de la crise sanitaire mondiale de la COVID-19 qui lie les enjeux climatiques et migratoires aux questions actuelles et futures que pose le développement.

Cette première session de l'IDM 2021 a été l'occasion de faire le point sur l'état des connaissances, les progrès accomplis en matière d'élaboration de politiques, et les pratiques permettant de s'attaquer efficacement aux grands défis relatifs à la migration dans le contexte du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, de débattre de problèmes particuliers liés à la pandémie de COVID-19, et de mettre en évidence les possibilités d'action conjointe et de mise en œuvre des cadres internationaux, régionaux et nationaux pertinents.

La session s'est articulée autour de la reconnaissance de l'interdépendance des défis liés à la migration, au changement climatique, à la santé et à la sécurité humaine, et de la nécessité de relever ces défis selon des approches globales, inclusives et concertées à l'échelle nationale, régionale et mondiale pour progresser sur la voie du développement durable et de la paix. Tandis que le monde se relève de la pandémie de COVID-19, la communauté internationale a l'occasion de reconstruire en mieux et de promouvoir une société et une économie plus durables, plus résilientes face au climat et plus inclusives pour les migrants. À l'inverse, sans le déploiement rapide d'une action préventive pour atténuer les effets néfastes

du changement climatique et s’y adapter, garantir des migrations sûres, ordonnées et régulières, faire face aux déplacements de population et renforcer les systèmes de santé, les progrès accomplis jusqu’ici vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) seront sapés.

Des ministres, des ambassadeurs et d’autres représentants d’États, de l’Union européenne et des Nations Unies, y compris le Président de la 75^e Assemblée générale des Nations Unies et la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, des délégations de jeunes, des membres de la diaspora, des experts universitaires, des représentants du secteur privé, des organisations internationales et des organisations de la société civile ont participé au dialogue de cette année, échangé leurs points de vue et partagé leurs expériences et des exemples de pratiques efficaces.

La réunion, qui a été ouverte par le Directeur général de l’OIM, M. António Vitorino, a été marquée par les discours liminaires de M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier ministre et Contre-amiral (à la retraite) des Fidji ; M. Nasser Bourita, Ministre des affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l’étranger ; M. Volkan Bozkir, Président de la 75^e session de l’Assemblée générale des Nations Unies ; Mme Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies ; et Mme Runa Kahn, Fondatrice et Directrice exécutive de l’ONG Friendship.

La session s’articulait autour de cinq panels dirigés par 30 oratrices et orateurs, parmi lesquels figuraient des fonctionnaires gouvernementaux nationaux et locaux, des décideurs et des praticiens de pays d’origine, de transit et de destination, des représentants d’organisations régionales, d’organismes des Nations Unies partenaires et d’organisations non gouvernementales, des experts universitaires, des délégations de jeunes et des représentants du secteur privé. Un bon équilibre géographique, sectoriel et entre les sexes a été respecté dans l’ensemble des panels.

Les panels ont abordé les thèmes suivants :

- **Panel 1** : Vers la COP26 – Accélérer la mise en œuvre d’actions visant à faire face à la migration et aux déplacements dans le contexte des changements climatiques et environnementaux
- **Panel 2** : Comprendre les articulations entre la multithématique migration, environnement et changement climatique et le couple migration et santé dans le contexte de la COVID-19, et promouvoir l’intégration des aspects relatifs à la migration, à l’environnement et au changement climatique dans les efforts de relèvement de la COVID-19
- **Panel 3** : Examiner les articulations entre la multithématique migration, environnement et changement climatique et le lien entre l’action humanitaire, le développement et la paix
- **Panel 4** : Élaborer des approches multipartites afin de mettre à profit les possibilités qui s’offrent et de favoriser l’inclusion des migrants et des personnes déplacées à l’intérieur de leur pays en vue d’un avenir durable

- **Panel 5** : Promouvoir et appuyer les actions régionales, nationales et locales dans le domaine de la migration, de l'environnement et du changement climatique

En outre, en lieu et place de la traditionnelle table ronde « Voix de migrants », qui n'a pas pu être organisée lors de cette session en raison du format en ligne réduit, deux vidéos consacrées aux campagnes mondiales de l'OIM sur la multithématique migration, environnement et changement climatique ont été présentées : *Find a Way* et *Faisons ce qu'il faut*. Les vidéos mettaient en évidence certains des défis auxquels les migrants et les communautés vulnérables doivent faire face dans le contexte du changement climatique, et dressaient le portrait des jeunes générations grandissant dans de petits États insulaires en développement touchés par l'élévation du niveau des mers. Ces témoignages portaient dans le même temps un message d'espoir selon lequel il n'est pas trop tard pour agir, même si le temps presse.

Dans ses remarques de clôture, la Directrice générale adjointe de l'OIM, Mme Laura Thompson, a synthétisé les messages et conclusions clés qui se sont dégagés au cours des trois jours de réunion.

Un débat urgent qui arrive à point nommé

Dans ses remarques introductives, le Directeur général de l'OIM, M. António Vitorino, a fait observer que la question du changement climatique et de la dégradation de l'environnement marque notre époque et que les conséquences de ces évolutions sur la migration et les déplacements sont déjà manifestes déjà dans toutes les régions du monde. Alors que les populations vulnérables subissent de plus en plus les effets néfastes du changement climatique, en particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, poussant certaines communautés à envisager de se réimplanter dans des zones plus sûres ; que des catastrophes de plus en plus fréquentes et destructrices provoquent chaque année le déplacement de millions de personnes dans le monde ; et que la lente dégradation de l'environnement et l'érosion des écosystèmes mettent à mal les moyens de subsistance et accentuent les tensions dans de nombreuses régions du monde, il est impératif que la communauté internationale accélère l'action visant à s'attaquer à ces problèmes essentiels.

Comme l'ont souligné les orateurs principaux à la session d'ouverture, notamment le Premier ministre des Fidji, M. Josaia Voreqe Bainimarama, le Ministre des affaires étrangères du Maroc, M. Nasser Bourita, le Président de la 75^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Volkan Bozkir, la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, Mme Amina Mohammed, et la Directrice exécutive adjointe de l'ONG Friendship, Mme Runa Kahn, la pandémie de COVID-19 a exercé une pression supplémentaire sur les migrants et les populations vulnérables et les a touchés de manière disproportionnée. Cependant, il est important que le relèvement de pandémie ne détourne pas l'attention des gouvernements et des autres parties prenantes de l'urgence qu'il y a à s'attaquer au changement climatique et à ses répercussions sur la migration, les conflits et le développement et à aider et à protéger les populations vulnérables, y compris les migrants et les personnes déplacées. Comme l'ont rappelé plusieurs orateurs, nous disposons aujourd'hui de vastes possibilités et de nombreux outils pour appuyer l'action collective dans

le cadre de la mise en œuvre des grands engagements mondiaux pris au titre d'instruments tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, l'Accord de Paris adopté en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et l'Agenda pour la protection de l'Initiative Nansen.

Messages et conclusions clés qui se sont dégagés des discussions

1. Les répercussions du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes sur la migration et les déplacements sont déjà manifestes dans toutes les régions du monde et touchent les pays et les populations les plus vulnérables de manière disproportionnée.

- La migration, les déplacements et les réimplantations planifiées dans le contexte des changements environnementaux et climatiques sont déjà une réalité dans de nombreuses régions du monde, touchant des millions de personnes et leurs moyens de subsistance.
- L'Observatoire des situations de déplacement interne estime qu'en 2019, 24,9 millions de personnes ont été nouvellement déplacées à cause de catastrophes subites – principalement des tempêtes et des inondations – dans 140 pays et territoires. Ce chiffre est près de trois fois supérieur au nombre de personnes nouvellement déplacées en raison de conflits et de violences au cours de la même année.
- Parallèlement, des phénomènes environnementaux à évolution lente, notamment ceux associés au changement climatique, influent sur les moyens de subsistance de millions d'autres personnes, en particulier dans les zones rurales et dans les villes côtières densément peuplées, et déterminent de plus en plus les schémas de migration interne et transfrontalière. La Banque mondiale estime que sans une action centrée sur le climat et le développement, plus de 143 millions de personnes pourraient être contraintes à se déplacer à l'intérieur de leur propre pays en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et en Amérique latine d'ici à 2050 en raison des effets à évolution lente du changement climatique.
- D'importants progrès ont été accomplis ces dernières années pour étoffer la base d'éléments factuels et les données sur la migration et les déplacements dans le contexte du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes, et l'on possède désormais une meilleure compréhension des multiples facteurs complexes et interdépendants sous-jacents, ainsi que des conséquences qui en découlent pour la sécurité humaine et les droits de l'homme.
- Les effets des changements climatiques et environnementaux ne sont pas uniformes : ils touchent les pays, les communautés et les personnes les plus vulnérables de manière disproportionnée. Partout dans le monde, les personnes les plus pauvres et les plus défavorisées sont les plus exposées, en particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Les migrants et les personnes déplacées, les femmes et les filles, les jeunes et les enfants, les personnes présentant un handicap, la communauté LGBTI,

les personnes âgées et les peuples autochtones comptent parmi les groupes les plus vulnérables. Les inégalités existantes sont aggravées par les catastrophes et les effets néfastes du changement climatique, et influent sur les schémas de déplacement et de migration forcée.

- Des travaux de recherche supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre ces effets différenciés et la manière dont ils façonnent les mouvements de population, ainsi que pour éclairer les politiques et les mesures visant à répondre aux besoins et aux défis complexes auxquels les communautés les plus vulnérables doivent faire face.
- Des approches adaptées au contexte, centrées sur les personnes et fondées sur les droits de l'homme et la sécurité humaine sont essentielles pour comprendre les défis et les besoins locaux relevant des articulations entre migration, environnement et changement climatique et y répondre.

2. La pandémie de COVID-19 a accentué les vulnérabilités et les inégalités, mais les efforts de relèvement après la pandémie offrent une occasion de bâtir des sociétés plus résilientes et plus inclusives.

- Les questions de migration, d'environnement, de changement climatique et de santé présentent des articulations étroites et ont des conséquences profondes pour la réalisation des ODD.
- La pandémie de COVID-19 a touché de manière disproportionnée les migrants, qui ont dû faire face à des pertes de revenu et d'emploi, n'ont pas été en mesure de retourner dans leur pays ni d'accéder à des emplois à l'étranger en raison de la fermeture des frontières, ou ont subi des discriminations en matière d'accès aux services de santé essentiels. Les femmes, les enfants, les migrants en situation irrégulière et les victimes de la traite se sont retrouvés particulièrement exposés dans ce contexte. Les personnes déplacées en raison de catastrophes et de conflits ont également rencontré des difficultés particulières dans le contexte de la pandémie, du fait des restrictions de circulation entravant l'acheminement de l'aide et des risques sanitaires encourus dans les camps surpeuplés et les implantations sauvages. De nombreux pays ont connu un recul des rapatriements de fonds, qui constituent une source importante de revenus, en particulier dans les pays à faible revenu.
- Dans le monde entier, la pandémie a accentué les inégalités, les vulnérabilités et la précarité, et mis à mal les acquis du développement ainsi que la capacité des personnes, des communautés et des gouvernements à faire face aux catastrophes et aux effets du changement climatique.
- Cela étant, les travailleurs migrants ont aussi grandement contribué aux ripostes à la pandémie en participant au maintien de secteurs essentiels de l'économie tels que santé, l'alimentation, les services et l'aide à domicile. Grâce à leurs compétences et à leurs ressources, les migrants peuvent apporter une contribution importante aux efforts de relèvement tant dans les pays de destination que dans les pays d'origine par l'intermédiaire des rapatriements de fonds.
- Par ailleurs, les efforts de relèvement après la pandémie offrent une occasion importante de reconstruction meilleure et plus écologique, en promouvant une transition vers une économie verte et une société plus résiliente face au climat et plus

inclusive. Les emplois verts peuvent offrir des possibilités d'emploi aux migrants et tirer parti de leurs vastes compétences.

- Il est important que l'attention portée actuellement au relèvement après la pandémie ne détourne pas la communauté internationale de l'urgence de la lutte contre les effets du changement climatique. Les causes et les conséquences de ces deux crises sont imbriquées, et doivent être abordées ensemble : les efforts visant à améliorer les pratiques de gestion de l'environnement et de la biodiversité, à atténuer le changement climatique, à renforcer les systèmes de santé et à protéger et à inclure les personnes les plus vulnérables, notamment les migrants, peuvent contribuer à une diminution des crises sanitaires futures tout en rendant les sociétés plus résilientes et en s'attaquant aux facteurs de migration et de déplacement forcés. Les vulnérabilités ne peuvent être réduites que selon des approches multidimensionnelles reconnaissant les avantages partagés qu'offrent des politiques et des mesures efficaces en matière de climat, de santé et de gestion des migrations.

3. L'interconnexion entre le changement climatique et les catastrophes, la migration et les déplacements, la sécurité humaine et les conflits, et le développement doit être reconnue et prise en compte de manière intégrée.

- Les effets soudains et à évolution lente du changement climatique mettent à mal de nombreux aspects de la sécurité humaine et portent atteinte à l'exercice des droits de l'homme. Les effets du changement climatique sur les moyens de subsistance et la sécurité économique, la disponibilité des ressources, la sécurité alimentaire et hydrique, ainsi que sur la sécurité physique dans le contexte des catastrophes, risquent d'aggraver les tensions et de contribuer aux facteurs de violence et aux dynamiques de conflit.
- Les causes profondes de la pauvreté, des conflits et des déplacements sont étroitement liées et doivent être abordées de façon intégrée pour appuyer les engagements pris à l'échelle mondiale et nationale en faveur du développement durable et de la paix.
- L'accent doit être mis sur l'action précoce, la prévention et la préparation ainsi que sur la protection des populations les plus vulnérables selon des approches fondées sur les droits de l'homme et soucieuses des sexospécificités pour permettre aux communautés d'améliorer leur résilience et de réduire leur exposition aux risques de catastrophe, aux effets du changement climatique et aux conflits. Le renforcement des institutions nationales et des capacités locales et la sensibilisation aux risques au sein de la population par des programmes de conscientisation et d'éducation comptent parmi les principaux domaines d'intervention.
- Il est essentiel de renforcer le lien entre l'action humanitaire et le développement pour mieux coordonner les efforts menés dans ces deux secteurs, afin de faire face de manière adéquate les défis humanitaires immédiats tout en renforçant la résilience et l'adaptation à long terme des communautés vulnérables. Les partenariats noués entre les acteurs de l'action humanitaire et du développement et ceux conclus entre différents secteurs de la société sont essentiels pour éviter les cloisonnements et

s'attaquer plus efficacement aux défis complexes liés au changement climatique et à ses incidences sur la migration et les déplacements.

- Pour favoriser des politiques et des mesures efficaces, des efforts supplémentaires doivent être investis pour élargir la base de connaissances sur les causes profondes et sur les pratiques efficaces de réduction des risques de catastrophe, d'adaptation au changement climatique, de réduction de la pauvreté et de renforcement de la résilience. Une cartographie des risques et des vulnérabilités doit être établie à l'échelle locale à l'appui des efforts de prévention et de préparation.
- Les déficits de financement doivent être comblés pour permettre la mobilisation des ressources nécessaires à la réduction des risques de catastrophe, à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, aux systèmes d'alerte précoce et aux programmes de développement à long terme.

4. La migration et les déplacements dans le contexte des catastrophes, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement constituent un défi mondial qui appelle une action collective, globale et novatrice à l'échelle de la planète.

- Le changement climatique est un phénomène planétaire qui ne connaît aucune frontière ; dans un monde fortement interconnecté, ses répercussions se font sentir dans tous les secteurs de la société et de l'économie, et ne peuvent être abordées que par une action collective et une solidarité à l'échelle mondiale. Les gouvernements ne peuvent pas agir seuls face à cette crise mondiale et à ses effets sur la migration internationale, qui requièrent une coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination.
- Ce défi complexe appelle des efforts multilatéraux, eu égard à la responsabilité partagée, aux effets différenciés et aux capacités de réponse variables entre les pays.
- Pour s'attaquer aux causes profondes et aux vulnérabilités sous-jacentes complexes, des approches globales doivent être suivies sur plusieurs fronts, en s'appuyant sur les partenariats noués dans différents domaines de compétence, à différents niveaux de gouvernance et dans divers secteurs de la société.
- Plusieurs domaines d'action prioritaires ont été identifiés lors de l'IDM, à savoir :
 - L'atténuation du changement climatique, par exemple grâce à l'utilisation d'énergies propres et à la transition vers une économie verte ;
 - La réduction des risques de catastrophe, adaptation au changement climatique et réduction des vulnérabilités grâce, notamment, à un renforcement des institutions et des infrastructures, des systèmes de santé publique et des solutions naturelles ;
 - La réduction de la pauvreté et des inégalités et développement local, y compris grâce à des solutions axées sur des migrations bien gérées ;
 - La protection des populations les plus vulnérables, notamment les migrants et les personnes déplacées, les femmes, les enfants, les groupes autochtones, les personnes présentant un handicap et d'autres groupes défavorisés ;
 - L'aide au renforcement de la résilience des communautés et des personnes vulnérables par leur autonomisation et leur intégration dans la prise de

décisions et dans les interventions, ainsi que par la promotion de voies de migration sûres, ordonnées et régulières.

5. Des mesures à l'échelle régionale, nationale et locale sont essentielles pour faire face aux préoccupations concernant la migration, l'environnement et le changement climatique, et doivent être promues et renforcées.

- Le dialogue et les partenariats régionaux constituent une étape essentielle vers la mise en œuvre des cadres mondiaux et l'élaboration d'instruments régionaux plus adaptés au contexte régional. Comme exemples d'approches régionales évoqués lors de l'IDM, on peut citer les efforts visant à promouvoir la coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination pour faire face à la dynamique régionale de migration en Afrique du Nord et de l'Ouest et en Amérique centrale et du Sud, ainsi que la coopération régionale en matière de réduction des risques de catastrophes, de préparation et d'intervention en cas de catastrophe et de gestion de la mobilité dans le contexte du changement climatique en Afrique de l'Est.
- Les acteurs nationaux et locaux jouent un rôle particulièrement important pour traduire les engagements mondiaux en actions sur le terrain et faire face aux défis, aux vulnérabilités et aux besoins locaux. Les exemples se multiplient de pratiques efficaces mises en œuvre à l'échelle nationale pour renforcer les institutions et les cadres nationaux, élargir la base d'éléments factuels, concevoir des solutions pour les migrants et des mécanismes de protection temporaire, et mobiliser des partenariats face à la multithématique migration, environnement et changement climatique. Ces exemples peuvent être reproduits et permettent un partage d'expériences.
- Les villes sont en première ligne des efforts d'adaptation au changement climatique, d'atténuation de ses effets et de réduction de la pauvreté par leur capacité à répondre aux besoins locaux, à collaborer avec les communautés et à s'attaquer aux défis structurels relatifs aux conditions de vie, au logement, à l'accès à l'eau, à l'assainissement, aux soins médicaux, aux possibilités d'emploi et à l'éducation. Dans le même temps, les villes subissent les effets directs du changement climatique, de la dégradation de l'environnement, de l'évolution démographique et de la migration, et doivent acquérir la capacité de s'adapter et de répondre rapidement aux problèmes liés à l'accroissement de la population, à l'urbanisation et aux risques de catastrophe.
- Dans leurs efforts visant à accélérer l'action concernant la migration, l'environnement et le changement climatique, les acteurs régionaux, nationaux et locaux font face à des obstacles majeurs en matière d'accès aux financements, aux technologies et aux compétences spécialisées. Des ressources plus importantes doivent être consacrées à l'action locale grâce à des financements et à un appui technique spécialement prévus à cet effet.

6. Il est fondamental d'adopter des approches inclusives associant l'ensemble de la société pour garantir la réussite de nos efforts collectifs, en mettant à profit les capacités et les contributions des migrants, des jeunes et des femmes en tant qu'acteurs du changement.

- Aux côtés des acteurs gouvernementaux multilatéraux, régionaux et nationaux, il est essentiel d'intégrer et de faire participer les communautés et les individus aux efforts visant à relever les défis complexes entourant les articulations entre migration, environnement et changement climatique. Les migrants, les femmes, les jeunes et les enfants sont directement touchés, et souvent de manière disproportionnée, par les modifications de l'environnement, les conflits et les crises économiques et sanitaires ainsi que par les politiques et les mesures mises en œuvre sur le terrain. À l'échelle communautaire, ils sont en première ligne de l'action pour le climat et le développement, et sont des agents clés du changement, de l'innovation et du progrès.
- Si les migrants, en particulier ceux qui se trouvent en situation irrégulière, sont exposés à des vulnérabilités particulières, il est important de garder à l'esprit qu'ils sont des contributeurs clés à l'économie et à la diversité culturelle ainsi que d'importants acteurs du changement et de l'innovation. Leur vaste expérience, leurs compétences, leur ingéniosité et leur résilience peuvent grandement contribuer à l'action climatique, à la transition vers une économie verte, aux efforts de relèvement après la pandémie et à la réalisation des ODD.
- Les femmes sont aussi particulièrement exposées aux effets du changement climatique, des crises sanitaires et des conflits. Elles jouent cependant un rôle crucial à l'échelle locale dans l'adaptation au changement climatique et la gestion durable des ressources, la santé, l'éducation et le bien-être de leur communauté.
- Les jeunes et les enfants sont les décideurs de demain, et de nombreuses organisations de jeunes de par le monde participent activement à l'édification d'un avenir plus durable à l'échelle locale, nationale et mondiale.
- Il est important que la voix des migrants, des femmes et des jeunes soit entendue et portée, qu'ils soient intégrés concrètement dans les processus de décision et que leurs contributions soient mises à profit pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation, créer des possibilités d'emploi décent et favoriser le développement et la résilience à l'échelle locale.
- Enfin, le secteur privé, en particulier les entrepreneurs locaux, peut stimuler l'innovation en faveur d'une économie et d'une société plus durables et plus vertes en promouvant l'agroécologie, les énergies propres et les solutions naturelles.
- Pour faciliter l'inclusion et la participation de ces acteurs clés, certains obstacles doivent d'abord être surmontés grâce à la transparence, au renforcement des capacités, à l'autonomisation, aux possibilités de partenariats et à la création d'une enceinte de dialogue et de mise en commun d'expériences.

7. Les possibilités qui s’offrent à l’échelle mondiale pour favoriser l’action et promouvoir la coopération en matière de migration, d’environnement et de changement climatique sont nombreuses et doivent être saisies.

- Depuis la première apparition de la multithématique migration, environnement et changement climatique dans les forums stratégiques internationaux il y a dix ans, notamment à l’occasion de l’IDM 2011, des progrès notables ont été accomplis en matière d’élaboration de politiques mondiales sur cette question. Depuis 2015, de nombreux instruments et cadres d’action internationaux reconnaissent expressément la pertinence du lien entre migration, environnement et changement climatique et contiennent des engagements en la matière. On peut citer à cet égard l’Accord de Paris sur les changements climatiques de 2015 adopté au titre de la CCNUCC, qui a débouché sur la création de l’Équipe spéciale chargée de la question des déplacements de population de la CCNUCC ; l’Agenda de l’Initiative Nansen pour la protection des personnes déplacées au-delà des frontières dans le cadre de catastrophes et de changements climatiques ; le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe de 2015 ; et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières adopté en 2018. D’autres cadres d’action mondiaux offrent d’importants points de départ pour faire face aux défis que posent la migration et les déplacements dans le contexte des catastrophes et du changement climatique, comme le Programme de développement durable à l’horizon 2030, le Pacte mondial sur les réfugiés et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.
- Ces processus politiques mondiaux ont été reproduits et complétés à l’échelle régionale par des discussions, des mesures et des engagements pris au titre de processus consultatifs régionaux sur la migration, ainsi que dans le cadre de partenariats mondiaux promouvant la coopération régionale, tels que le Forum de la vulnérabilité climatique ou la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes.
- Les instruments, les outils et les possibilités d’action concernant la multithématique migration, environnement et changement climatique abondent, signe que l’importance de cette question pressante est de plus en plus reconnue. Toutefois, la mise en œuvre des engagements pris à l’échelle internationale a été lente et insuffisante.
- Plusieurs manifestations à venir, en particulier le Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2021, la 26^e Conférence des Parties de la CCNUCC (COP26) prévue en novembre 2021 à Glasgow et le Forum d’examen des migrations internationales programmé en mai 2022, constitueront des étapes clés pour mesurer les progrès accomplis par la communauté internationale dans ces domaines d’action majeurs. Il est essentiel que les gouvernements et les parties prenantes clés honorent les promesses formulées au titre de l’Accord de Paris et du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et dans le contexte de la décennie d’action en vue d’atteindre les ODD, et fassent la preuve de leur engagement et de leur volonté de mettre en place des mesures et des changements radicaux et transformateurs.

Recommandations sur la voie à suivre

L'importance de mesures accélérées, collectives et intégrées pour faire face au changement climatique et à ses effets sur la migration et les déplacements, et s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité, a été soulignée de façon répétée par les orateurs d'un bout à l'autre de cette première session de l'IDM 2021.

Certains domaines d'action prioritaires ont été cités par les participants, à savoir :

- Tenir les engagements pris au titre de l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, notamment en présentant des contributions déterminées au niveau national dans la perspective de la COP26 qui se tiendra à Glasgow ;
- Renforcer les efforts d'atténuation par des investissements verts, la transition vers une économie verte, l'utilisation d'énergies propres et une nette réduction des émissions de gaz à effet de serre, en particulier dans les secteurs de l'action humanitaire et du développement ;
- Augmenter le financement de l'action climatique et remédier aux déficits de financement et aux cloisonnements, tout en garantissant l'accès des pays et des communautés les plus vulnérables aux ressources ;
- Protéger et aider les populations les plus vulnérables, en particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, ainsi que les migrants, les personnes déplacées, les femmes, les jeunes et les enfants, les peuples autochtones, les personnes présentant un handicap et les autres groupes défavorisés selon des approches fondées sur la sécurité humaine et les droits de l'homme ;
- Investir dans des mesures d'adaptation au changement climatique, de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience, en particulier à l'échelle locale, en accordant une attention prioritaire à la prévention et à la préparation au sein des communautés ;
- Reconnaître les avantages partagés qu'offrent l'action climatique, la gestion de la santé publique et la gouvernance des migrations, et promouvoir des mesures globales intégrées dans le cadre des efforts de relèvement après la pandémie pour assurer la transition vers une économie et une société durables, résilientes face au climat et inclusives ;
- Renforcer et opérationnaliser le lien entre l'action humanitaire et le développement, consolider les partenariats intersectoriels et remédier aux cloisonnements pour progresser vers le développement durable et la paix ;
- Renforcer la base d'éléments factuels et les capacités à l'échelle locale à l'appui de mesures éclairées, adaptées au contexte et fondées sur les besoins en matière de migration, d'environnement et de changement climatique ;
- Promouvoir les voies de migration sûres, ordonnées et régulières pour favoriser l'adaptation au changement climatique et le développement durable, et assurer une

coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination pour gérer les dynamiques migratoires complexes dans le contexte du changement climatique ;

- Collaborer avec les migrants, les femmes, les jeunes et les autres parties prenantes clés pour mettre à profit leurs contributions à l'adaptation au changement climatique, à l'atténuation de ses effets et au développement durable, associer ces acteurs aux processus décisionnels et leur permettre de faire entendre leur voix dans les principaux forums mondiaux ;
- Appuyer l'action locale, nationale et régionale et renforcer les capacités locales et nationales de mise en œuvre des politiques et outils existants au moyen d'une coopération mondiale et régionale et selon des approches fondées sur la solidarité.

Remarques de clôture

Comme l'a fait observer Mme Laura Thompson, Directrice générale adjointe de l'OIM, dans ses remarques de clôture : « Il nous faut renforcer notre action collective pour lutter contre les effets du changement climatique sur les schémas migratoires partout dans le monde ». Les interventions qui se sont succédé au cours de cette première session de l'IDM 2021 ont montré qu'il existe de nombreuses possibilités d'agir en ce sens à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale et de promouvoir des sociétés plus résilientes, plus durables, plus inclusives et plus pacifiques.

L'IDM a mis en évidence les domaines prioritaires clés appelant des mesures urgentes d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, de gouvernance des migrations, de gestion de la santé publique et de coopération en matière d'action humanitaire et de développement. Les résultats et les recommandations issus de ce dialogue fourniront des contributions de fond importantes aux manifestations et forums clés à venir, y compris la COP26 prévue en novembre 2021 et le Forum d'examen des migrations internationales programmé en mai 2022.

Le présent résumé n'est pas exhaustif. Un rapport plus complet qui présentera les délibérations plus en détail et rendra compte des expériences, des bonnes pratiques et des recommandations partagées lors de cette session sera mis à disposition en temps utile.